

8 juillet 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a adopté, mercredi 2 juillet 2008, le rapport de M. Christian KERT, député des Bouches du Rhône, sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des barrages et ouvrages hydrauliques.

Le rapporteur a observé que, si les grands barrages hydroélectriques posaient moins de problèmes qu'il n'y paraissait, l'infinie variété de petits barrages présentait, elle, de véritables risques. A cela s'ajoute les risques liés aux digues, dont la politique d'entretien, encore très hétérogène, suscite bien des interrogations.

Le rapporteur a d'abord évoqué le risque d'effondrement des barrages, l'énorme séisme chinois du Sichuan venant donner une actualité particulière à ce sujet. Rappelant que la France est un pays à sismicité modérée, il a toutefois souligné que la plupart des grands barrages de classe A se situaient dans les zones les plus sismiques. Il a, en conséquence, insisté sur le nécessaire entretien des pièces mécaniques, risque principal couru par un barrage après sa première mise en eau et sur la nécessité de poursuivre les études sur les maladies du béton.

Tirant les enseignements de ses rencontres sur le terrain, le rapporteur a noté les difficultés d'identifier la propriété de certaines digues. Il a détaillé le type de contrôle des barrages, la gestion des digues, les responsabilités y afférents, les relations entretenues entre l'administration et les élus locaux sur ces ouvrages et la difficulté financière, pour des petites communes, d'assurer la mise aux normes de certains ouvrages, tels des retenues d'eau surplombant des centres de vacances ou des zones d'habitation.

Enfin, le rapporteur a évoqué certaines situations parfois ubuesques qu'il a constatées, telles l'installation d'un camping ou de gîtes en aval d'un barrage, bien après la construction, ou encore l'affaissement de chaussées par ruine d'un déversoir. Il a souligné la nécessité d'unifier les instances de contrôle.

*Contact : Régis Osmont, OPECST
Tél 01 40 63 88 20
e-mail : rosmont@assemblee-nationale.fr*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES**